

2024 DFPE 78 Subvention (1 395 004 euros) à 13 associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de 16 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la Caisse d'Allocations Familiales dans les centres sociaux.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris accompagne 21 associations portant des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) dans une trentaine de lieux différents. Il s'agit d'espaces accessibles à tous, dans lesquels les usagers peuvent se rendre de manière anonyme et sans rendez-vous, ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. Ils constituent des espaces de socialisation des enfants comme de leurs parents. Ce sont également des lieux d'écoute, de parole et de réassurance pour les personnes qui y accompagnent les enfants. Ils tiennent une place importante parmi les dispositifs de soutien à la parentalité.

La récente étude de l'APUR « Familles, modes d'accueil et parentalité à Paris » a souligné l'intérêt de déployer les actions des LAEP les weekends, au plus près des lieux de proximité connus des familles, et de développer une offre de temps partagé de qualité pour répondre aux besoins des familles parisiennes.

Cet été, une offre s'est déployée « hors les murs » pour aller à la rencontre des familles, sur les lieux qu'elles fréquentent et faire connaître l'offre de LAEP. Ainsi, quatre LAEP ont été présents sur l'espace public :

- Le LAEP de la Cabane bleue (17^e) au square Ernest Gouin le samedi matin du 1^{er} juin au 20 juillet.
- Le LAEP porté par le Petit Ney (18^e) au jardin Binet et square Maria Vérone du 12 juin au 20 juillet puis du 4 au 21 septembre. Il sera également présent du 21 au 31 août au square Léon Serpollet dans le cadre des lieux de festivités de proximité sur le 18^e pour les Jeux olympiques et paralympiques.
- Le LAEP Le parc avec un toit porté par R.E.P. (5^e) au square St Médard et au parc Roger Legall (13^e) la semaine du 26 au 31 août.
- Le LAEP L'arbre bleu (18^e) sera partenaire de la Rue aux Enfants tous les samedis après-midi avec un accueil rue Richomme du 6 juillet au 10 août inclus.

Deux LAEP ont limité fortement leur période de fermeture cet été pour permettre aux familles d'accéder à une offre estivale.

- Le LAEP de l'association Parler à d'autres (9^e) est resté ouvert tout l'été avec deux jours d'ouvertures maintenues pendant 4 semaines en août et 6 jours sur 7 le reste de l'année.
- Le LAEP L'Arbre bleu (18^e) a fermé uniquement deux semaines en août.

Concernant les autres actions présentées, elles se situent dans la continuité des années précédentes. Pour 2024, deux aspects peuvent être soulignés : d'abord, les LAEP ont globalement renforcé leur participation lors d'événements au sein de leur quartier, par exemple lors de forums petite enfance ou parentalité. Ensuite, certains ajustements ont été fait par les associations pour adapter leur offre aux besoins des familles. A partir de l'année scolaire 2023 - 2024, le LAEP porté par le Samu Social de Paris a ciblé son action en direction d'un seul hôtel, non plus deux, afin de proposer une offre plus régulière (hebdomadaire et non plus bimensuelle) à des familles plus isolées. Le LAEP de la Cabane bleue qui se développe sur plusieurs lieux a effectué deux changements de localisation (crèche des « bébés explorateurs » au sein d'un nouveau quartier et un partenariat avec l'UDAF au sein d'un de leurs multi accueils). Cela permet un renouvellement de l'offre en direction des familles du 17^e.

Ces LAEP financés par la Ville de Paris en 2023 ont reçu 25 571 visites d'enfants sur 3 476 séances d'accueil.

Des acomptes à hauteur de 80% de la subvention 2023 d'un montant total de 790 549 euros, déterminés par les délibérations 2023_DFPE_114, 2023_DFPE_139 et 2023_DFPE_149, ont été versés au premier trimestre 2024.

Il vous est proposé d'attribuer pour 2024, une subvention d'un montant de 1 395 004 euros (comprenant les acomptes versés, cf ci-dessus) pour soutenir l'action des 13 partenaires associatifs, gérant les 16 espaces différents d'accueil enfants-parents, suivants :

- L'association « **Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation** » (APASO) pour le LAEP « Le Petit port » situé 15, rue des Mariniers (14^e) - 56 700 euros

- L'association « **ARC Équipes d'Amitiés** » (ARC - EA) pour le LAEP « La Caragole » situé 17, rue de l'Échiquier (10^e) – 86 598 euros
- L'association « **Carrefour 14** » (Centre social Didot) pour le LAEP « Le Petit port » situé 15, rue des Mariniers (14^e) – 6 000 euros
- L'association « **Centre d'Action Sociale Protestant** » (CASP) pour le LAEP « La Bulle d'air » situé 60, rue Greneta (2^e) – 85 000 euros
- L'association « **Consultation et Lieu d'Accueil Psychanalytique** » (CLAP) pour le LAEP « le passage des tout-petits » - 85 120 euros et son projet « L'accueil des plus Grands » - 4 030 euros situés 24, passage Raguinot (12^e) – soit un total de 89 150 euros
- L'association « **De l'Infans à l'Enfant** » pour le LAEP « La Babillo » et l'accueil « Quiditquoi ? » situés 48 bis, rue Boïnod (18^e) – soit un total de 160 000 euros
 - L'association « **École des Parents et des Éducateurs d'Ile de France** » (EPE IdF) pour le LAEP « La maison ouverte » situé 164, boulevard Voltaire (11^e) – 133 055 euros
- La « **Fondation de Rothschild** » pour le LAEP « Ilot Bébés » situé 4/7, square Dunois (13^e) – 203 167 euros
- L'association « **La Cabane bleue** » pour le LAEP « itinérant » au sein de trois lieux sur le 17^e arrondissement (la crèche « les bébés explorateurs » 61 rue Jouffroy d'Abbans et la Maison des possibles, square Paul Paray et le multiaccueil de l'UDAF « Le p'tit jardin » 14 avenue Brunetière) – 17 000 euros
- L'association « **L'Arbre Bleu** » pour le LAEP « L'arbre bleu » situé 52, rue Polonceau (18^e) – 153 018 euros
- La Fondation « **Œuvre de la Croix Saint-Simon** » pour le LAEP « Graine de Familles » situé 8, rue Perdonnet (10^e) – 70 000 euros ainsi que « Le coquelicot » situé 5, rue du Maroc (19^e) – 145 438 euros et l'accueil enfants parents du CSAPA - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie situé au 10, rue Perdonnet (10^e) – 67 033 euros, soit un total de 282 471 euros
- L'association « **Parler à d'autres** » pour le LAEP « Les petits les grands » situé 5, rue de la Boule Rouge – 103 845 euros
- Le GIP « **Samu Social de Paris** » pour le LAEP « hors-les-murs » au sein d'un hôtel social : boulevard Magenta (10^e) – 15 000 euros

La CAF cofinance l'ensemble des LAEP soutenus par la Ville et il est proposé que la Ville poursuive également son soutien aux deux LAEP portés par la CAF en centre social dans le 13^e arrondissement (centre social CAF Chevaleret La Parenfantine et centre social CAF Régaud Les Petits Pas), par le biais d'un soutien financier de 4 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris